

Et au total, nous avons reçu 98 opinions écrites et 45 opinions thématiques recueillies par le biais du questionnaire sur le site Internet. Donc, un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à cette consultation publique.

35

Alors, voyons maintenant le déroulement de cette séance. Nous allons entendre successivement, je crois que c'est sept présentations durant cette séance. Et nous prendrons une pause vers 20 h 30, ou aux alentours.

40

Chaque intervenant dispose de 10 minutes pour exposer son opinion, après quoi les commissaires auront aussi 10 minutes pour échanger avec les intervenants.

45

La séance est webdiffusée en direct et sera également disponible en différé dès demain sur le site de l'OCPM. Les transcriptions et les présentations seront également mises en ligne dans les jours qui suivront.

50

Si, pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissent dans les interventions, les représentants de Ray-Mont Logistiques ainsi que ceux de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pourront user de leur droit de rectification dès la fin de cette séance, ou sinon, par écrit dans les 48 heures. Les rectifications seront disponibles sur le site de l'Office à la page de la consultation.

55

Je rappelle qu'à la suite des séances d'audition des opinions, nous procéderons à l'analyse de l'ensemble de l'information soumise dans le cadre de la consultation. Nous produirons un rapport, lequel contiendra nos recommandations. Le président de l'Office soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal et le rapport sera rendu public deux semaines plus tard.

60

Alors, cela étant dit, nous allons maintenant accueillir notre première intervenante de ce soir. Alors, madame Chloé Leflot, c'est bien ça? Alors, bonsoir.

Mme CHLOÉ LEFLOT, citoyenne :

65 Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

70 Bienvenue à cette consultation. Donc, je vous le rappelle, vous avez 10 minutes pour votre présentation. Lorsqu'il restera environ deux minutes, je vais vous faire un petit signe, le cas échéant.

Mme CHLOÉ LEFLOT :

75 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

 Puis ensuite, on pourra échanger entre nous.

80 **Mme CHLOÉ LEFLOT :**

 Très bien.

LE PRÉSIDENT :

85 À vous la parole.

Mme CHLOÉ LEFLOT :

90 Bien, merci. Donc, bonsoir, madame et monsieur les commissaires. Donc, moi je suis docteur Chloé Leflot, je suis médecin généraliste, je travaille à l'est de l'île de Montréal. Je viens ici effectivement comme citoyenne, comme habitante d'Hochelaga-Maisonneuve, mais donc, j'exerce mon activité professionnelle dans Mercier, plus précisément vers Longue-Pointe, en face, à l'Institut

95 universitaire de santé mentale de Montréal, donc anciennement appelé Louis Hippolyte Lafontaine.
Si je précise ça, c'est que j'ai le privilège de m'occuper de la santé physique de patients avec des
problématiques de santé mentale. Donc mes patients ont le bonheur d'être malades à la fois
physiquement et mentalement, et d'habiter dans l'Est de l'île de Montréal.

100 Donc, c'est ça. Donc, moi, je vous ai fait parvenir un mémoire, qui, à mes yeux, contient des
banalités, mais je vais les répéter avec plaisir. Je me suis basée sur des données tout à fait
disponibles facilement, soit de la santé publique de Montréal ou de l'Institut de santé publique du
Québec, qui montrent qu'il y a une disparité de santé déjà, que les habitants de l'Est de l'île de
Montréal vivent des disparités de santé, avec une espérance de vie plus courte, un taux plus élevé
de mortalité générale que le reste de l'île.

105 La population de l'Est de l'île de Montréal est composée d'une population vulnérable. Il y a
une plus forte proportion de familles avec des enfants en bas âge, c'est-à-dire en dessous de 4 ans,
que dans le reste de l'île de Montréal. Et bien sûr, une population d'aînés qui grandit partout, mais
c'est assez marqué dans l'Est.

110 Il y a une très forte prévalence dans l'Est des maladies chroniques, donc, maladies
cardiovasculaires, pulmonaires, des taux de cancer. Et l'Est de l'île se démarque par un taux plus
élevé d'hospitalisation de ses habitants.

115 L'Est de l'île est marqué par une plus grande proportion d'obésité, de population sédentaire.
Et en même temps, on se demande où on peut aller se balader dans certains coins de l'Est de l'île.

120 Donc, moi, c'est vrai que toutes ces données-là, ce sont des chiffres, mais je peux vous
assurer qu'en travaillant là où je travaille, je le constate au quotidien, les patients sont malades. Et,
je l'ai constaté, ce sont peut-être des histoires de chasse, mais moi, la route Hochelaga qui passe
devant le boisé, je la prends tous les jours. Je prends le bus 85 sur Hochelaga pour me rendre de
mon domicile à Louis-H. Et en 5 ans que je travaille à Louis-H., il m'est arrivé quand même de devoir
réanimer... faire une réanimation cardio-respiratoire de quelqu'un sur la rue Hochelaga. Pendant

125

une vague de chaleur l'été passé, j'ai assisté à un malaise d'une petite madame au croisement de Dickson et Hochelaga que j'ai ramenée dans ma Communauto.

130

Ça paraît des histoires de chasse, mais dans mes exercices, j'ai vécu, donc, en Europe, dans des villes plus défavorisées, puis ici, sur une petite portion de terrain, ça ne m'est jamais arrivé de devoir ramasser des gens par terre comme ça.

135

Donc c'est sûr que ce projet, moi... Depuis quelques années que je vois la mobilisation. C'est sûr que ça m'a interpellée d'un point de vue personnel, comme je vous dis, j'habite dans le quartier, et d'un point de vue professionnel, bien entendu.

140

Je suis inquiète pour moi, pour mes patients. Les choix qui sont faits, en 2024, de prioriser une industrie à cet endroit-là, me semblent aberrants, surtout sans se faire... Surtout, ce qui me choque énormément, c'est qu'en 2024, les études d'impact sur la santé n'aient pas été effectuées pour ce projet. Ça, je ne comprends pas.

145

J'ai l'impression que même si la loi est du côté de... de toute évidence, la loi est du côté du promoteur, il y a quelque chose qui cloche à ce niveau-là.

Donc, sur les dérogations qui ont été proposées, c'est sûr que moi, je suis assez... je suis plus que réservée. Je suis inquiète par rapport à l'îlot de chaleur que ça va... qu'une chape de bitume aussi importante va apporter pour les populations environnantes.

150

Comme je vous dis, c'était pendant une vague de chaleur à l'intersection Dickson et Hochelaga que j'ai vu une petite madame tomber dans la rue. Je l'ai ramenée dans sa maison climatisée. Elle ne doit pas habiter loin.

Je tiens à rappeler, je l'ai mis dans mon mémoire. Donc c'est une source, je ne vais pas vous dire de bêtises. Je tiens la source d'un document de la santé publique de Montréal, qui dit, donc, que les personnes vulnérables, âge bas ou personnes âgées, atteintes de maladies chroniques et/ou psychiatriques ou à faible revenu qui habitent dans un îlot de chaleur sont deux

155 fois plus à risque de décès lors d'un épisode de chaleur extrême. Deux fois plus à risque de décès. C'est un chiffre énorme. Je veux dire, c'est rare les données en médecine ou en santé où on peut dire multiplié par deux. C'est monumental, donc ça, ça m'inquiète énormément.

160 Je suis inquiète également parce que le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal est censé...
Donc, l'Est de l'île de Montréal, ça représente 27 % de la population de Montréal. Le CIUSSS de l'Est dispose de moins de 20 % des soins et des services de l'île. Donc, ça veut dire qu'on a une population plus malade et avec moins de ressources. On fait vite le calcul. La qualité des soins en est fortement impactée.

165 Voilà. Donc, moi, ce que... bien, je ne peux pas vraiment parler de l'impact qu'aura l'implantation de Ray-Mont Logistiques, parce que, bien, je ne suis que médecin, moi, je m'occupe des conséquences. Mais c'est une industrie. Il y avait une étude aussi de l'Université de Montréal, hein, qui montrait qu'au Québec, donc une étude spécifiquement faite au Québec, que les enfants exposés aux polluants industriels sont particulièrement à risque de développer un asthme. Donc on rappelle que déjà dans l'Est de l'île de Montréal, les habitants sont plus à risque de pathologies pulmonaires. Là, on parle des enfants. Exposés aux polluants industriels. Donc là on regroupe tous les... on coche toutes les cases.

175 Donc, c'est ça. L'impact de l'implantation de Ray-Mont Logistiques, bien, je ne le connais pas, parce qu'il n'y a pas eu d'étude d'impact ni sur l'environnement ni sur la santé. Lors de la consultation d'il y a quelques semaines, c'est vrai qu'on a parlé de l'impact du bruit. Alors oui, effectivement, c'est un problème également, mais je suis étonnée qu'il n'y ait pas eu d'étude... de, comment dire... d'évaluation, effectivement, sur le côté vague de chaleur, poussière, pollution atmosphérique.

180 Donc ça, moi, ça me semblerait à minima nécessaire d'avoir un suivi rapproché de tout ça pour... si ce n'est pour ne pas prévenir, au moins accompagner les populations qui vont subir ces désagréments et ces conséquences dramatiques dans les prochaines années.

185 C'est pas mal ça que je voulais dire. Je pense que je pourrais en discuter longtemps, mais
je pense que ce sont pas mal les choses que je voulais apporter. Bien entendu, sans parler des
alternatives qu'un site comme ça pouvait proposer. J'ai parlé du manque de vert dans mon
mémoire. J'ai apporté aussi l'intérêt, toujours, de la verdure, du fait d'avoir l'accès à la nature qui
190 apporte du bienfait à la santé. Mais on en est tellement loin, là, que ça me semble un peu illusoire
de discuter de ça ce soir.

C'est ça. Donc, les habitants du quartier subissent vraiment une coexposition à des facteurs
défavorables rien qu'en habitant ici. Donc, c'est pas mal ça que je voulais dire. J'ai l'impression de
rapporter des banalités, mais je pense que c'était important de les redire.

195

LE PRÉSIDENT :

Merci. Merci, puis on a quelques questions pour vous. Luba?

200

Mme LUBA SERGE :

Moi, je... Vous terminez votre mémoire en parlant d'une évaluation des impacts sur la santé
ainsi qu'un suivi de ces impacts pour garantir des mesures compensatoires. Est-ce que vous
pourriez élaborer un petit peu?

205

Mme CHLOÉ LEFLOT :

Un petit peu. Bien, alors, je ne suis pas spécialiste en santé publique, donc j'ai essayé de
regarder un petit peu qu'est-ce qui pouvait être fait. C'est justement le... alors, ce n'est pas
210 exactement le but d'une évaluation d'impact sur la santé, mais qui n'a pas été faite, donc je ne peux
pas, c'est pour ça que moi, je... Les solutions que je peux vous proposer sont limitées, parce que
ce n'est pas ma spécialité, je ne suis que médecin généraliste.

Comment mesurer ces impacts? À quelle fréquence le faire? Comment le faire? Moi
215 personnellement, d'un point de vue professionnel, je n'ai pas cette réponse-là, mais j'imagine qu'elle

est faisable. Enfin en 2024, je pense que les mesures d'impact sur la santé de ce genre de varia est quand même un sujet suffisamment étudié, et central, j'ai envie de dire, dans notre situation actuelle mondiale, que j'imagine... mais ce n'est pas à moi de donner cette réponse-là, malheureusement. Je n'ai pas les... Désolée, j'ai arrêté...

220

Mme LUBA SERGE :

O.K., merci.

225

LE PRÉSIDENT :

Mais, est-ce que, quand même, vous seriez en mesure de nous dire ce que contient une étude d'impact sur la santé?

230

Mme CHLOÉ LEFLOT :

Alors, les études d'impact sur la santé, c'est... Oui. Alors, les études d'impact sur la santé, elles ont été refusées par la direction de la santé publique parce que le projet était trop avancé. Parce que le projet avait déjà été mis en place, et qu'avant... Une étude d'impact pour la santé est censée être faite avant que tout projet soit mis en place.

235

Donc l'étude d'impact sur la santé, elle... à la base, il n'y a pas un carcan défini et... Au contraire, c'est justement... Ils sollicitent la population, des experts dans le domaine, dans le domaine en question pour justement faire un *brainstorming*, déjà, initial, de quel varia doit être analysé, comment, sur quelle durée. Et ça, c'est, donc... L'étude d'impact sur la santé, elle est faite avant, elle n'est pas forcément faite sur un suivi, mais elle peut préconiser un suivi et les modalités du suivi. C'est ça.

240

Mais, à la base, c'est déjà un gros *brainstorming* entre populations, santé publique et tous les intervenants nécessaires. Comment dire... Selon l'évaluation de la santé publique, s'ils ont besoin d'ingénieurs, ce sont des ingénieurs spécialisés en bruit. Si ce sont des ingénieurs

245

spécialisés en ça, ils prennent les avis à droite à gauche pour justement avoir des avis de gens spécialisés dans la question.

250 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Vous avez mentionné une étude de l'Université de Montréal. Je n'ai pas bien saisi l'étude portait sur quoi?

255 **Mme CHLOÉ LEFLOT :**

Sur le risque, en fait, de la pollution industrielle sur l'état respiratoire des enfants. Et donc, parce que, en fait, les études médicales sur les impacts environnementaux sont très difficiles à réaliser. Parce qu'en fait, il y a tellement de biais...

260

Si on prend deux enfants pour comparer, s'il y en a un qui habite dans l'Ouest de l'île et un dans l'Est de l'île, il y en a un qui a de l'asthme, il y en a un qui n'a pas d'asthme, on ne peut pas juste dire que c'est parce qu'il y en a un qui habite dans l'Est de l'île et qu'il y en a un qui habite dans l'Ouest de l'île. C'est parce qu'il y a trop de facteurs qui joueraient, etc.

265

Et donc, cette étude-là, c'est... J'ai trouvé intéressant de la mettre parce que c'est une étude, une des rares études où ils ont été capables de démontrer qu'entre un enfant qui est exposé à un polluant industriel versus un enfant qui n'est pas exposé à un polluant industriel, avec les mêmes composantes, c'est-à-dire le même niveau de revenu des parents, la même éducation, la même santé de base, il y a plus d'asthme chez ces enfants-là qui vont être exposés à la pollution industrielle. Oui, c'est ça, plus d'asthme. Je l'ai mise parce que les études environnementales, c'est très dur d'avoir des conclusions formelles, en fait.

270

LE PRÉSIDENT :

275

O.K., je comprends.

Mme CHLOÉ LEFLOT :

280 En médecine.

LE PRÉSIDENT :

285 Si vous pouviez donner la référence ou me transmettre le rapport?

Mme CHLOÉ LEFLOT :

Oui bien sûr, je pourrai laisser mon... il y a... j'ai toutes les références dans mon mémoire.

290 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Je vous remercie beaucoup.

Mme CHLOÉ LEFLOT :

295 Pas de souci.

LE PRÉSIDENT :

300 Alors, rebonsoir. Monsieur Martin Saint-Georges, c'est bien ça? Nous n'avons pas de mémoire, non? Vous n'avez pas déposé...

M. MARTIN SAINT-GEORGES, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal :

305 Non, en fait, je vais vous déposer... j'ai déjà déposé une copie du PowerPoint que je vais vous présenter.